



Club de plongée

Sécuriser le sentier sous-marin

Depuis le début du mois de mai, les membres du club de plongée de Port de Bouc redoublent d'efforts pour poser les bouées de balisage au niveau du sentier sous-marin, de la base nautique, des plages et des deux pontons. Une mission essentielle conjuguant engagement, environnemental et sécurité.

■ Ce travail, souvent discret mais capital, permet de baliser les plages pour les plongeurs, les nageurs et les usagers de la mer. Les bouées ont un double rôle : elles délimitent les zones protégées jusqu'à 100 mètres des plages et elles alertent les embarcations sur la présence potentielle de personnes dans la zone des 300 mètres.

UN SENTIER SOUS-MARIN ACCESSIBLE À TOUS

Le sentier sous-marin Denis Pavli inauguré et ouvert gratuitement au public en 2023, est une invitation à découvrir les richesses des fonds marins de notre littoral. Un parcours éducatif matérialisé par des panneaux informatifs va d'ailleurs bientôt être réinstallé par le club comme chaque année.

Sur ce parcours de quatre bouées, chacun pourra nager avec masque et tuba (prêtés gratuitement par la municipalité

en échange d'une pièce d'identité) et observer la biodiversité locale. Mais pour que l'expérience reste sûre, il est indispensable que le balisage soit clair, visible et bien entretenu. Le club va d'ailleurs en ce sens installer une ligne de vie tout au long du parcours pour renforcer la sécurité de l'ensemble des publics. Cette opération de pose de bouées est aussi menée aux abords de la base nautique. Les passionnés du club positionnent les bouées coniques et cylindriques de chaque côté du chenal d'accès à la base nautique. « C'est un travail important, parfois rendu difficile par le vent qui peut déplacer la chaîne mère », souligne Marc Ambelas.

Cela n'a pourtant pas effrayé notre courageux équipage, composé de Naima, Marc, Jean-Luc, Fred, Patrick, Ulrich, Bruno et Christian qui, avec une eau à 22 degrés se sont jeté-e-s à l'eau pour assurer, encore et toujours, notre sécurité. « Je remercie le club de plongée pour

l'aide quotidienne qu'il apporte à la municipalité. Grâce à l'investissement des bénévoles, nous pouvons développer des projets qui familiarisent un peu plus, chaque jour, nos habitants aux richesses de la Grande Bleue. Nous voulons permettre aux enfants, aux adultes et aux seniors, un accès facilité et sécurisé à des espaces de baignade qui favorisent, dans un même temps, la découverte et l'apprentissage de la nage pour toutes et tous. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'accompagnement du plus ancien club de plongée du département pour nous accompagner dans ces missions qui répondent à une demande des Port de Boucain-e-s », a tenu à souligner David Guiot, adjoint délégué à la mer et au tourisme. // MARINE GUILLEMIN

✓ INFOS

Club de plongée
07 78 11 22 97
www.plongeeportdebouc.fr